

PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES



MISE EN
CONTEXTE

ET PRÉSENTATION
DE LA DÉMARCHE



Qu'est-ce qu'un plan d'agriculture urbaine (PAU)?

- Un document de **planification** qui vise le développement de l'agriculture urbaine sur le territoire d'une municipalité ou d'une municipalité régionale de comté (MRC).
- Il repose sur un **état de situation** de l'agriculture urbaine et de ses composantes et sur la **détermination des possibilités de développement** des activités agricoles.
- Il est réalisé par une municipalité ou une MRC en concertation avec les acteurs du milieu.





AGRICULTURE URBAINE :

L'ensemble des activités de production d'aliments souvent, mais pas exclusivement, réalisées à petite échelle dans la ville et qui utilisent des ressources, des produits et des services qui se trouvent dans la ville. Fournissant des produits agricoles et des services pour une consommation locale, l'agriculture urbaine peut prendre différentes formes : communautaire, commerciale ou privative, etc.

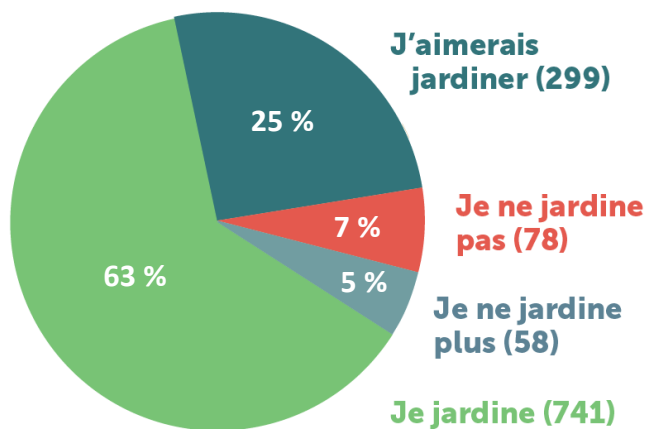


Activités de consultation réalisées au cours de la démarche de Plan d'agriculture urbaine

Rencontre de démarrage	6 juin	
Rencontres du comité de suivi	17 juillet 22 octobre 12 décembre	
Rencontres du comité d'administration	22 mai 17 septembre 12 décembre	
Consultation des organismes communautaires	25 septembre	25 organismes participants
Groupe de discussion sur la réglementation	9 novembre	22 participants
Rencontre sur la vision	21 novembre	12 participants
Forum sur l'agriculture urbaine	30 novembre	60 participants

Sondage

Réponses des 1 176 participants (Octobre 2018)



JE JARDINE

- > 92 % cultivent dans un espace privé, que ce soit la cour arrière (83 %), la façade (21 %) ou encore le balcon ou la terrasse (35 %).
- > 5 % cultivent dans un jardin partagé. La grande majorité cultive des fruits, légumes, fines herbes et arbustes fruitiers.
- > 6 % des répondants ont des poules.
- > Les techniques les plus utilisées sont la culture en plein sol et en bacs ou en jardinières. 3,6 % cultivent en serre.
- > La majorité des répondants réalisent leur projet de jardinage avec d'autres personnes.
- > Les plus grands défis sont l'espace disponible pour le projet et le temps nécessaire, que ce soit pour l'aménagement ou pour l'entretien.

J'AIMERAIS JARDINER

- > 43 % aimeraient jardiner dans une parcelle de jardin communautaire, 24 % sur les toits, 32 % en façade et 31 % dans l'espace public.
- > La meilleure alimentation et l'impact environnemental positif du jardinage constituent les principales motivations.
- > 35 % aimeraient avoir des poules.
- > Le plus grand frein empêchant la réalisation des projets de jardinage est le manque de connaissances en lien avec l'agriculture urbaine, le manque d'espace et le manque de temps.

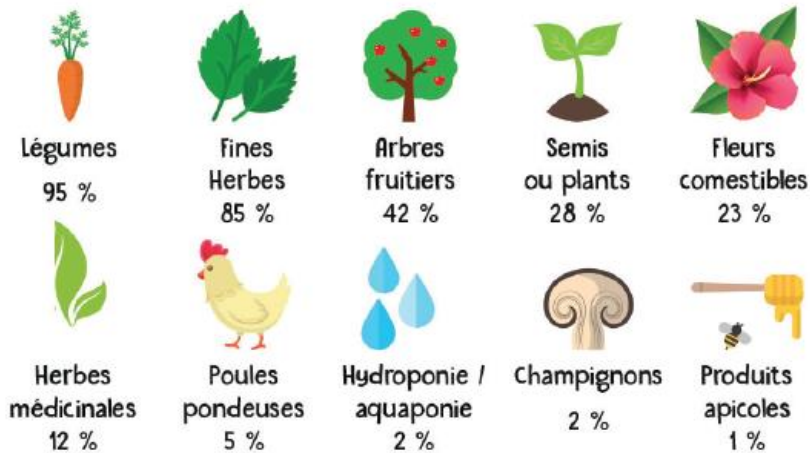
JE NE JARDINE PAS

- > Le plus grand frein est le manque d'espace, le manque de temps et le manque de connaissances.

JE NE JARDINE PLUS

- > Les anciens jardiniers jardinaient principalement chez eux.
- > La plupart ont arrêté par manque de temps.

CULTURE EN COURS / ÉLEVAGES



LIEUX DE PRODUCTION



GROUPES D'ÂGES



MOTIVATIONS

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| 1. Meilleure alimentation |  | 2. Activité de plein air ou de détente |
| 3. Préoccupation environnementale | | 4. Embellissement de l'environnement |

FREINS

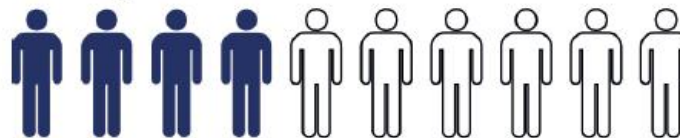
- | | | |
|----------------------------|---|----------------------------|
| 1. Espace disponible |  | 2. Temps d'entretien |
| 3. Temps pour le démarrage | | 4. Manque de connaissances |

AUTRES PRATIQUES

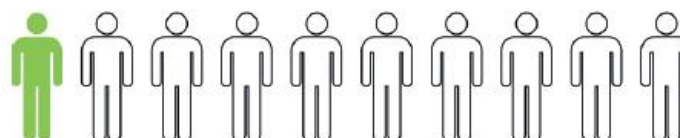
1. Compost



2. Récupération d'eau



3. Partage des récoltes





DIAGNOSTIC



FORCES

À L'INTERNE DE LA VILLE

- > Plan de développement de la zone agricole (PDZA) récemment élaboré;
- > Programme existant qui finance des initiatives en AU par l'organisme de développement économique (IDÉ).

PARTENAIRES

- > Bonne collaboration entre les organismes, la Ville et les entreprises;
- > Intérêt de la population et des intervenants de plusieurs milieux (*citoyen, communautaire, éducation, économique, etc.*) pour l'AU;
- > Notoriété de la ville de Trois-Rivières au niveau québécois en lien avec les initiatives privées en agriculture urbaine (AU) (*notamment pour les Incroyables comestibles et l'apiculture en milieu urbain*).

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

- > Agriculture périurbaine génère un bon accès aux aliments locaux en périphérie de la zone urbaine;
- > Points de vente en circuits courts sont nombreux (*principalement kiosques à la ferme, kiosques en ville, autocueillette, etc.*);
- > Plusieurs événements existants qui valorisent l'alimentation locale et l'agriculture;
- > Mobilisation et sensibilisation par la présence de plusieurs projets de jardins et d'apiculture en milieu institutionnel (*Cégep, UQTR, écoles, entreprises privées, etc.*);
- > Fonctions sociales de l'AU très développées.

OPPORTUNITÉS

MOUVEMENT CITOYEN ET COMMUNAUTAIRE ACTIF

- > Présence de La Brouette et des projets citoyens des Incroyables comestibles de Trois-Rivières;
- > Fort intérêt pour le compostage collectif;
- > Intérêt pour prolonger la saison (*serres*);
- > Lien avec programme de nutrition existant (*OLO*).

OPPORTUNITÉS COMMERCIALES

- > Ouverture d'Hydro-Québec face à l'aménagement de certains espaces situés sous ses lignes d'hydro-électricité;
- > Présence de plusieurs entreprises de transformation alimentaire (*lien entre production et transformation*);
- > Augmentation du tourisme.

ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

- > Politique de développement durable en révision;
- > Élaboration du PIIA Domaine des 30 arpents;
- > Présence de plus de 40 ruelles sur le territoire de la Ville et de plusieurs terrains vacants.

FINANCEMENT

- > Aides financières possibles pour la mise en oeuvre d'initiatives d'agriculture urbaine via diverses instances gouvernementales, régionales et locales.

FAIBLESSES

PAR LA VILLE

- > Peu d'initiatives d'AU végétale initiées par la Ville;
- > Manque de financement pour la pérennité des projets;
- > Réglementation municipale peu vulgarisée;
- > Absence de politique d'achat local à l'interne;
- > Absence de système de compostage municipal;
- > Absence d'un comité de gestion des récoltes des arbres et arbustes sur les terrains appartenant à la Ville;
- > Arbres fruitiers trop peu nombreux dans les jardins communautaires.



MENACES

- > Acceptabilité sociale et cohabitation entre le développement de l'AU et l'agriculture conventionnelle;
- > Surreprésentation des questions relatives aux poules urbaines et aux jardins de façade par les médias;
- > Risque de perception de l'AU par les citoyens comme un service municipal plutôt qu'un mouvement citoyen (*bottom up plutôt que top down*);
- > Accès à l'eau et gestion intelligente;
- > Mobilisation des partenaires (*manque d'effectifs, de temps, de financement*);
- > Gaspillage alimentaire;
- > Maladies et infestations des cultures urbaines (*contrôle et traitement rapide*);
- > Vandalisme;
- > Manque d'expertise et d'accompagnement (*gratuit ou à faible coût*);
- > Déserts alimentaires (*premiers quartiers*).

PARTENAIRES

- > Difficulté à faire circuler l'information entre les organismes et les citoyens;
- > Collaboration entre les organismes qui recueillent des aliments dans les épiceries;
- > Manque de connaissances en AU pour les organismes qui débutent dans le domaine (surtout pour le compostage et le jardinage) et pas seulement lors du démarrage du projet;
- > Absence de jardin collectif.

PRODUCTEURS

- > Faible diversité de producteurs de la ville adhérant à l'identifiant pour les produits régionaux (MIAM).



**ENJEUX
VISION CONCERTÉE
ET ORIENTATIONS**



8 ENJEUX



L'ABSENCE DU SERVICE
DE COMPOSTAGE
PAR LA VILLE



LA LUTTE
AUX ÎLOTS DE
CHALEUR



L'ESPACE DISPONIBLE
POUR DES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE



PÉRENNITÉ DES INITIATIVES
COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELLES
PAR MANQUE DE TEMPS, DE RESSOURCES
ET DE FINANCEMENT



L'ENCADREMENT
RÉGLEMENTAIRE EXISTANT
EN MATIÈRE D'AGRICULTURE
URBAINE



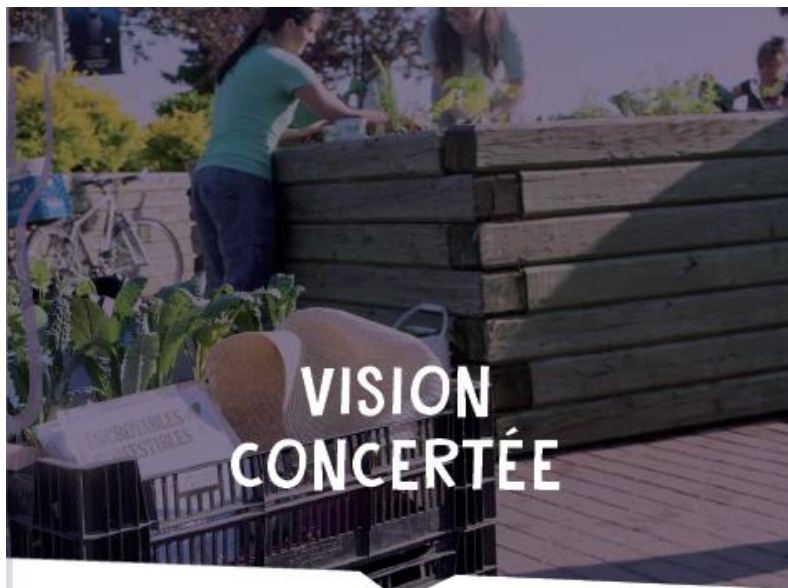
CHANGEMENT DE «CULTURE»
NÉCESSAIRE DANS LA FAÇON
DE PLANIFIER LES PROJETS



L'INSÉCURITÉ
ET LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE



LE MANQUE DE
CONNAISSANCES TECHNIQUES
EN AGRICULTURE URBAINE



VISION CONCERTÉE



TROIS-RIVIÈRES



**est une ville où l'agriculture urbaine
est une source d'innovation et est
intégrée dans les pratiques des citoyens,
des organisations et de la Ville.**

*Créatrice de milieux de vie nourriciers,
l'agriculture urbaine est inclusive,
accessible, diversifiée et éducative.
Elle fait partie de l'identité
et du paysage trifluviens.*

ORIENTATIONS

1

DEVENIR UN LEADER MUNICIPAL
QUI INNOVE DANS LA FAÇON
DE MENER DES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE

2

INTÉGRER L'AGRICULTURE
URBAINE VÉGÉTALE DANS
LES PRATIQUES DE PLANIFICATION
ET D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

3

FAVORISER LES PROJETS
D'AGRICULTURE URBAINE
VISANT L'INCLUSION SOCIALE,
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET LA SAINÉ ALIMENTATION

4

FACILITER
L'ACCÈS AUX
PRODUITS LOCAUX

5

AMÉLIORER L'EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE
PAR LA PRATIQUE DE
L'AGRICULTURE URBAINE
ET DE PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES



A man in a dark suit and light-colored shirt is seated at a table, gesturing with his hands as he speaks. A woman in a dark sweater is seated across from him, listening attentively with her hands clasped. The table has papers, a glass, and a blue water bottle. The background is slightly blurred, showing other people in a meeting setting.

**PLAN D'ACTION
2019-2024**



PLAN D'AGRICULTURE URBAINE

DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES **2019-2024**



OBJECTIF 1.1 FACILITER L'ACCÈS À LA PRATIQUE DE L'AGRICULTURE URBAINE

- 1 *Mise sur pied d'un Agri-Hub* + des satellites à titre d'espaces de démonstration et de formation sur l'agriculture urbaine*
- 2 *Établir un plan de développement des jardins communautaires et collectifs*
- 3 *Établir un cadre de soutien et un cahier de gestion pour les jardins communautaires et collectifs existants et futurs*
- 4 *Organiser un événement annuel de promotion de l'agriculture urbaine*

OBJECTIF 1.2 ENCOURAGER UNE DIVERSITÉ DE MODES DE PRODUCTIONS EN MILIEU URBAIN (commerciaux, résidentiels, communautaires, éducatifs)

- 5 *Revoir la réglementation municipale; l'adapter et la moduler pour qu'elle soit plus flexible*
- 6 *Instaurer un projet pilote pour les poules*
- 7 *Dispenser des formations sur le jardinage aux citoyens*

OBJECTIF 2.1 OPTIMISER LES TERRAINS MUNICIPAUX OCCUPÉS ET VACANTS AINSI QUE LES IMMEUBLES MUNICIPAUX

- 8 *Inclure les citoyens dans le cadre de l'aménagement et du réaménagement de parcs municipaux pour favoriser la pratique de l'agriculture urbaine*
- 9 *Favoriser les initiatives visant la déminéralisation (végétalisation de stationnements, murs végétalisés)*

OBJECTIF 2.2 INTÉGRER L'AU DANS LES OUTILS ET LES PRATIQUES DE LA VILLE

- 10 *Former le personnel municipal en matière d'agriculture urbaine*
- 11 *Intégrer des mots-clés liés à l'agriculture urbaine dans le système 311 de la ville*
- 12 *Mandater une équipe responsable de mettre en œuvre le plan d'action du PAU*
- 13 *Se doter d'une ligne directrice priorisant l'achat local pour les approvisionnements municipaux*
- 14 *Renouveler le programme de Soutien à l'agriculture*

OBJECTIF 2.3 DIFFUSER DE L'INFORMATION UTILE AUX PERSONNES, ENTREPRISES, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONS DÉSIREUSES DE DÉMARRER UN PROJET D'AGRICULTURE URBAINE

- 15 *Vulgariser et diffuser l'information sur la réglementation municipale et sur les programmes disponibles liés à une pratique commerciale de l'agriculture urbaine*
- 16 *Utiliser les outils de communication de la Ville pour donner de la visibilité à l'agriculture urbaine, mais également pour valoriser les initiatives citoyennes en la matière et pour diffuser des trucs pratiques*

OBJECTIF 3.1 METTRE EN LIEN LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE L'AGRICULTURE URBAINE POUR DIMINUER LES PERTES ALIMENTAIRES ET EN FAIRE BÉNÉFICIER LES PERSONNES DANS LE BESOIN

- 17 *Maintenir la présence d'un représentant de la ville sur le Comité sur la sécurité alimentaire*

OBJECTIF 4.1 FAIRE CONNAÎTRE L'OFFRE EXISTANTE DE PRODUITS LOCAUX

- 18 *Mieux diffuser les outils existants et mieux afficher l'identifiant agroalimentaire MIAM dans la ville*

OBJECTIF 4.2 ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PRODUITS LOCAUX DISPONIBLES

- 19 *Créer un marché public*

OBJECTIF 5.1 DIMINUER LA QUANTITÉ DE MATIÈRES ORGANIQUES ENFOUIE

- 20 *Implanter de nouveaux sites de compostage collectif*

OBJECTIF 5.2 AUGMENTER LES ÎLOTS DE FRAICHEUR

- 21 *Développer un programme de ruelles vertes mettant à contribution la communauté locale*

OBJECTIF 5.3 FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- 22 *Jumeler des entreprises agricoles et agroalimentaires entre elles pour générer des projets d'économie circulaire*